

## RESULTATS DE LA PRESELECTION DU CONCOURS D'URBANISME DE LA Z.A.C. CHAUDEAU

Monsieur le Maire, rapporteur, informe l'Assemblée des résultats de la réunion de présélection des candidats au concours d'urbanisme de la Z.A.C. CHAUDEAU.

Il rappelle que celle-ci s'est tenue en Mairie le Mercredi 2 Juillet 1980 à 15 h 00, en présence de représentants de la D.D.E., de l'A.U.A.N., de S.E.B.L. et de certains membres du Conseil Municipal.

Il précise que suite à l'appel de candidatures, 39 candidats ont répondu. Le Groupe de Travail après avoir examiné l'ensemble des offres a retenu 5 candidatures, conformément au règlement du concours, adopté par le Conseil Municipal dans sa séance du 19 Mars 1980, dont les noms suivent :

- Cabinet ARCHE - 66, Boulevard Jean Jaurès à NANCY
- Atelier du Parc Sainte-Marie - 11, rue de Graffigny à NANCY
- AGORA-LORRAINE - 21 bis, rue Ste Colette à VANDOEUVRE
- Cabinet DEMANGEL - 16, rue de la Foucotte à NANCY
- Cabinet DEVILLERS-FOURNIER-PEROT - 35, rue Jean Moulin  
94300 VINCENNES.

Monsieur le Maire précise que ces candidats appelés à concourir pourront retirer le dossier de consultation à l'A.U.A.N. et que la date de remise des dossiers est arrêtée au Jeudi 30 Octobre 1980 à 18 h 00.